



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Claudine CAULET.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 23 - Organisation des premières Assises Nationales des Pollinisateurs les 28, 29 et 30 juin 2018 -
Demande de subventions

**Organisation des premières Assises Nationales des Pollinisateurs
les 28, 29 et 30 juin 2018
Demande de subventions**

Rapporteur : Mme l'Adjointe VIGNOT

	Date	Avis
Commission n° 3	28/03/2018	Favorable unanime

Contexte

Le déclin des abeilles et autres insectes pollinisateurs est incontestable. Les causes de leur dépérissement sont multiples, et insuffisamment expliquées aujourd'hui mais l'homme, en dégradant leurs habitats et en détruisant les espèces de plantes à fleurs qui constituent leurs ressources alimentaires, pourrait en être largement responsable.

Ces insectes rendent pourtant un service écologique inestimable à la reproduction d'une grande partie des plantes à fleurs sauvages ou cultivées : environ 70 % des plantes à fleurs sauvages et cultivées en France métropolitaine et 80 % des cultures dans le monde (soit 35 % du tonnage que nous mangeons) dépendent fortement de la pollinisation par ces insectes. On estime que la pollinisation représente une valeur économique d'1,5 milliard d'euros par an en France.

Engagement de la Ville de Besançon en faveur de la biodiversité

La Ville de Besançon s'est engagée dès les années 2000 à lutter contre l'érosion de la biodiversité et à faire face aux enjeux de la transition écologique.

La Ville de Besançon poursuit son engagement historique en faveur de la biodiversité et oriente en 2018 son action sur l'enjeu majeur que représentent les insectes pollinisateurs en milieu urbain.

Elle enclenche, avec l'ensemble de la communauté scientifique, des gestionnaires d'espaces verts et de nature, le monde associatif et des habitants, une action forte autour de 4 axes :

- mettre en évidence l'enjeu que représente la présence des pollinisateurs dans les milieux urbains,
- poursuivre la mutation et l'évolution des modes de gestion des espaces verts et de nature, qu'ils soient publics ou privés,
- mieux identifier la place et l'impact de l'apiculture dans l'équilibre naturel urbain, et définir de façon partagée et concertée les modalités d'installation des ruches en milieu urbain,
- renforcer la dynamique entre les différents acteurs et les citoyens en matière de biodiversité, et faire du territoire un terrain d'expérimentation et d'émulation.

Cet engagement s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages adoptée en 2016.

En 2018, la Direction des Espaces Verts, Sportifs et Forestiers décline ce programme de façon opérationnelle avec :

- une dynamique d'acquisition de connaissances sur l'ensemble des espaces verts communaux,
- la mise en œuvre d'une gestion des espaces verts et de nature en ville, spécifiquement adaptée aux insectes pollinisateurs,
- la conduite d'actions pédagogiques et participatives tout au long de l'année 2018.

Comme point d'orgue elle organise les premières assises nationales consacrées aux insectes pollinisateurs en ville du 28 au 30 juin 2018.

Présentation de l'action proposée

Les assises sont composées de deux temps forts :

Un colloque technique et scientifique

Programmé les jeudi 28 et vendredi 29 juin 2018 à l'amphithéâtre de la Maison de l'Economie de Besançon, ce colloque à rayonnement national sera construit sur un programme d'interventions proposées avec les partenaires techniques, locaux et nationaux (Plante et Cité, OPIE, MNHN ...).

Les nombreux intervenants aborderont les thématiques suivantes :

- «Pollinisateurs sauvages : qui sont-ils et quelles sont leurs relations aux plantes ?»
- «Les services éco-systémiques rendus au quotidien : impact économique des pollinisateurs»
- «Quelle place pour l'apiculture en ville et à quelle dose ?»
- «Evolution du climat : quels changements pour l'équilibre flore/insecte dans la ville de demain ?»
- «Regard croisé : gestion des espaces de nature urbaine : prendre en compte les pollinisateurs dans les trames et continuités écologiques»
- «Connaissance, inventaires et suivi des espèces pollinisatrices en ville».

Une présentation sur le terrain des actions conduites à Besançon au profit des insectes pollinisateurs clôturera ces deux jours d'échange.

Une journée pour le grand public

Programmée le samedi 30 juin 2018 de 10 h à 18 h sur le site de la ceinture verte du centre ancien (Promenade des Glacis), cette journée d'animation et de découverte a pour objectif de mettre l'accent auprès du public de l'agglomération bisontine sur l'enjeu majeur que représentent les insectes pollinisateurs dans l'équilibre de notre mode de vie, en particulier sur les plans alimentaires et écologiques.

L'organisation de cette journée associera l'ensemble des acteurs locaux mobilisés sur le territoire au profit de la biodiversité et en particulier vis-à-vis des insectes pollinisateurs.

Ainsi, différents groupes sont invités à participer à cette journée : des habitants acteurs de la nature en ville (jardins partagés), les Conseils Consultatifs des Habitants, le Conseil Bisontin des Jeunes, les associations gestionnaires de vergers, des associations militantes ou techniques, des institutions ou services partenaires.

Chaque intervenant présentera les actions qu'il conduit en matière de biodiversité et montrera de manière interactive les liens avec les insectes pollinisateurs.

La Ville de Besançon se mobilisera pour permettre au public de participer à l'aménagement de l'espace public (installations, constructions...) et l'initier aux sciences participatives.

Une mise en espace théâtralisée permettra une approche sensible de la thématique.

Les dépenses liées à la tenue des Assises s'élèvent à 29 300 € et se répartissent comme suit :

Colloque des 28 et 29 juin :

- Location de salle	1 900 €
- Frais d'inscription via le CDT	800 €
- Frais de restauration des congressistes	3 900 €
- Prestations de captation vidéo	2 150 €
- Fléchage événementiel	200 €
- Remboursement de frais des intervenants	5 040 €
- Prestation des intervenants	2 500 €
- Frais de communication	2 500 €

Journée d'animation publique du 30 juin 2018 :

- Poste de secours	400 €
- Gardiennage et sécurité	250 €
- Mise en espace théâtralisé	3 500 €
- Toilettes sèches sur le site	660 €
- Matériel pédagogique	1 500 €
- Eco-cup	400 €
- Soutien aux associations impliquées dans la journée	3 000 €
- Pique-nique offert aux participants	600 €

Au vu des programmes de financement de la Région (Soutien aux manifestations et colloques) et de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) (fonds «actions de sensibilisation au développement durable»), il apparaît que ces Assises peuvent faire l'objet d'une aide financière à hauteur de 27 % de l'opération.

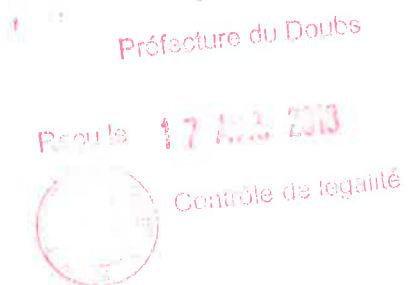
A ce titre, la Ville de Besançon sollicite un soutien pour l'action qu'elle conduit.

Le financement de l'opération est envisagé comme suit :

- Participation payante au colloque technique	14 000 €
- Part Ville de Besançon	7 300 €
- Demande de subvention à la CAGB	2 000 €
- Demande de subvention à la Région BFC	6 000 €

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de soutenir l'organisation des premières Assises Nationales des Pollinisateurs et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à solliciter les subventions auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis, et à signer les éventuelles conventions.

M. FOUSSERET, Mme COMTE-DELEUZE et Mme PRESSE, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.



Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 3